

LE GONNESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 272 | FÉVRIER 2021

Dossier

Gonesse, Ville sportive

3

Le bureau de Poste de la Fauconnière a rouvert ses portes

7

Pénurie de vaccins quelques semaines après le début de la campagne

16

Rythmes scolaires : débat avec les parents d'élèves



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

Gonessiens, Gonessiennes,

La campagne de vaccination a débuté dans le pays depuis le début du mois de janvier en se concentrant dans un premier temps sur le personnel soignant à risques. Depuis le 18 janvier, la vaccination a été ouverte au centre hospitalier de Gonesse aux plus de 75 ans et aux personnes présentant des facteurs de risques.

Déjà, la pénurie se fait sentir et les centres de vaccinations ne prennent plus de nouveaux rendez-vous afin de disposer des doses suffisantes pour effectuer la seconde injection nécessaire à la pleine efficacité du vaccin.

Cette situation est la conséquence d'un désintérêt manifeste pour la recherche médicale dans notre pays. En résulte aujourd'hui une fuite de nos chercheurs et une incapacité nationale à concevoir et à produire un vaccin contre la covid 19. De nombreuses collectivités, dont Gonesse, se sont portées volontaires pour accueillir un centre de vaccination secondaire et doivent aujourd'hui se résigner à attendre faute de vaccins. Les communes mettent tout en œuvre pour ralentir l'épidémie et limiter ses effets sur les citoyens mais elles ne peuvent s'en sortir sans un Etat à la hauteur de la tâche !

La reprise de l'épidémie ne peut nous détourner indéfiniment de notre vie quotidienne. C'est pourquoi, j'ai décidé de tenir mon engagement de campagne et d'organiser un débat sur les rythmes scolaires. Un questionnaire a été mis à disposition sur le site Internet et envoyé par courrier à l'ensemble des parents d'élèves. En raison des mesures sanitaires, la tenue de réunions s'avère impossible et je le regrette. Je rencontrerai cependant les représentants des parents d'élèves avec les élus pour faire vivre la discussion.

Fidèlement,

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse



SOMMAIRE

03 / retour sur

- Le bureau de Poste de la Fauconnière a rouvert ses portes
- Des centaines de paniers solidaires distribués pendant les vacances de Noël.

06 / vœux

Retour sur les vœux de Jean-Pierre Blazy

7 / santé

Pénurie de vaccins quelques semaines après le début de la campagne

8 / dossier

Gonesse, Ville sportive

14 / transport

Ligne 17 : où en est le chantier ?

16 / éducation

Rythmes scolaires : débat avec les parents d'élèves

18 / sécurité

Stationnement : à chaque zone sa règle

20 / infos pratiques

Etat-civil
Festival Image par Image
Alerte au démarchage téléphonique illégal
Concours jardins et balcons fleuris

21 / menus

22 / tribunes

Le bureau de Poste de la Fauconnière a rouvert ses portes

Après une nouvelle fermeture qui a poussé les élus de la Ville à réunir les habitants du quartier pour une mobilisation aux portes du bureau de Poste de la Fauconnière, les locaux ont enfin rouvert le 11 janvier dernier.

Depuis plusieurs années, les habitants de la Fauconnière voient régulièrement leur bureau de Poste baisser son rideau pour des durées indéterminées. La dernière fermeture en date, provoquée selon les dires du groupe, par les arrêts maladies de leurs employés atteints du Covid-19, a duré bien plus longtemps que les trois semaines prévues, laissant craindre aux habitants du quartier une fermeture définitive de leur bureau tandis que la Poste poursuit sa stratégie de réduction des effectifs et des points de contact.

Face à la colère des quelque 6 000 habitants du quartier contraints de se rendre au bureau du centre-ville pendant ces semaines de fermeture, plusieurs courriers ont été envoyés à la Poste pour réclamer la réouverture de son antenne de la Fauconnière. Ceux-ci étant restés lettres mortes, l'équipe municipale a finalement organisé un rassemblement devant le bureau le 10 décembre dernier. En plus des élus mobilisés, cet événement a réuni une soixantaine d'habitants excédés par cette situation.

Après la réouverture, une continuité attendue

Face à la contestation citoyenne, le groupe a indiqué que son bureau rouvrirait ses portes le 11 janvier. Cette reprise particulièrement attendue s'est déroulée sous les yeux de plusieurs Gonessiens, dont le maire et ses élus qui réclamaient cette fois-ci la persistance de ce service public indispensable.

Disparition soudaine de la boîte aux lettres du centre-ville

Au moment où le bureau de la Fauconnière accueillait de nouveau des usagers, la mairie a constaté que la boîte aux lettres du centre-ville avait été retirée. Cette disparition a immédiatement été signifiée à la direction du groupe La Poste, arguant qu'il n'était pas envisageable que les habitants du quartier se voient retirer l'usage de cette boîte de dépôt. La boîte aux lettres a retrouvé son emplacement deux jours plus tard.



Réouverture du bureau de poste de la Fauconnière le 11 janvier dernier sous l'oeil attentif du maire, des élus et des habitants du quartiers.

Des centaines de paniers solidaires distribués pendant les vacances de Noël

La crise du Covid-19 a précipité des centaines de foyers dans la précarité. Pour soutenir ces familles, une distribution de paniers solidaires a été organisée au mois de décembre aux quatre coins de la Ville.

Depuis le premier confinement en mars dernier, les mesures de chômage partiel et les postes supprimés par centaines de milliers (particulièrement des contrats courts ou saisonniers) ont précipité des familles dans la précarité. Tandis que le nombre de foyers bénéficiaires du RSA était stable depuis 3 ans, il a ainsi bondi de 8,5% en 2020 et compte 2 millions de ménages supplémentaires.

Pour soutenir les Gonessiens touchés par cette crise à la fois sanitaire et économique, une distribution de paniers solidaires a été organisée par la commune, avec le concours de plusieurs associations et commerces locaux, ainsi que celui de bénévoles



Plus de 2 500 bénéficiaires

En quelques jours seulement, plusieurs tonnes de produits de première nécessité ont été offertes par l'Association musulmane de Gonesse (rompue à la distribution annuelle de « couffins du ramadan ») et la Croix-Rouge Française. Le Casino Shop du centre-ville et le supermarché Franprix de la Fauconnière y ont également contribué, tandis que les membres du Service civique, des bénévoles et les élus de la Ville se chargeaient de la distribution.

Les colis, contenant des produits alimentaires et d'hygiène, pouvaient être récupérés dans les trois centres socioculturels de la ville et à la salle Pierre de Theilley, pour que les habitants de tous les quartiers puissent y avoir accès. En tout, pendant les 3 jours de distribution organisés les 22, 23 et 29 décembre, 742 paniers ont été donnés et pas moins de 2 572 personnes en ont bénéficié. Les produits non-distribués ont été offerts à la Maison de la Solidarité.



“ Ma mère, qui travaille pour la mairie de Gonesse, m'a parlé de cette initiative et avec mon frère et ses amis, nous avons décidé d'y participer comme nous étions en congés. C'est la première fois que je m'implique dans une action solidaire : cela m'a permis de rencontrer des bénévoles, mais aussi des habitants de la Ville, et de prendre le temps de discuter avec eux. Il ne s'agissait pas seulement de leur donner des denrées alimentaires, certains venaient aussi chercher un soutien moral et j'ai eu la sensation d'être utile alors que nous sommes en pleine pandémie et que Noël approchait. Depuis, j'ai pris contact avec la Croix-Rouge pour participer à d'autres actions solidaires. ”

Nils, 21 ans, bénévole.



Les aides accessibles le reste de l'année

Si vous rencontrez des difficultés et que vous souhaitez obtenir de l'aide, des structures sont à votre écoute tout au long de l'année. Vous pouvez vous adresser vers :

Les services de la mairie

- Au Centre Communal d'action sociale (CCAS) : 01 34 45 55 20

L'objectif principal du CCAS est de recevoir, d'orienter et de conseiller les habitants. Leurs actions ont pour but de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes vulnérables et de soutenir les personnes dans le besoin

- Au Programme de Réussite Éducative (PRE) : 01 34 45 10 65

Le PRE offre un accompagnement aux enfants de 3 à 11 ans et à leur famille. Plusieurs champs d'action (la scolarité, la santé, la vie sociale...) sont pris en compte par ce programme.

Les associations

- À la Croix Rouge Française (présente tous les vendredis de 13h à 16h à Pierre de Theilley) : 01 39 93 77 25
- À Gonesse Solidarité : 06 52 50 86 77
- À la Maison de la Solidarité : 01 39 87 07 38
- Au Secours Catholique : 01 39 85 43 09 ou 06 14 06 41 81
- Au Secours Populaire Comité de Gonesse : 06 79 76 83 16

Retour sur les voeux de Jean-Pierre Blazy

Malgré la crise sanitaire, Jean-Pierre Blazy a tenu à adresser ses voeux aux habitants. La traditionnelle cérémonie regroupant chaque année plusieurs centaines de personnes a donc été remplacée par une vidéo de quelques minutes. En voici le résumé.



L'intégralité de la vidéo est accessible sur la chaîne **YouTube** de la Ville de Gonesse

Santé

« La santé est et sera en 2021 notre priorité comme elle est votre préoccupation. C'est la défense toujours nécessaire de l'hôpital public qui a été un enjeu essentiel dans la lutte contre l'épidémie mais aussi la nécessité de développer la médecine en ville. Nous avons des projets, par exemple **la création d'un cabinet ophtalmologique, mais aussi l'aménagement du local que nous avons acquis au centre commercial de la Madeleine pour le transformer en cabinet de praticiens libéraux ou paramédicaux** ».

Sport et culture

« Une autre grande priorité est le développement sportif et culturel de la Ville. C'est, en 2021, **la fin des travaux sur le stade Cognevaut avec le terrain d'honneur, la piste d'athlétisme et les ateliers d'athlétisme**. Et c'est aussi la mise en chantier de la **piscine à la Fauconnière** et du **gymnase** qui suivra derrière. »

Environnement

« On peut encore développer nos espaces verts. Nous voulons continuer à **aménager les espaces verts, les berges du Croutt**. Nous avons un **plan vélo** qui est à l'étude pour développer la pratique du vélo en milieu urbain. »

Éducation

« Cette année, nous allons poursuivre la mise en œuvre de nos engagements de campagne électorale. En 2021 : **une nouvelle école à la Fauconnière, une nouvelle crèche à la Madeleine et la réforme de la tarification scolaire dès le début du mois de janvier**. »

Sécurité

« La sécurité est aussi une de vos priorités, c'est une de nos priorités. C'est la raison pour laquelle **nous augmentons les effectifs de police municipale mais aussi de prévention**. Également, **l'augmentation de la vidéo-protection : le nombre de caméras passera de 64 actuellement à 89 d'ici la fin de l'année**. »

Gonesse dans le Grand Paris

« Il faut désormais un projet alternatif [à Europacity] et nous demandons à l'État de travailler avec nous, avec le territoire, pour bâtir ce projet qui permettra de créer des emplois, qui permettra de créer de la richesse économique et qui donnera de l'attractivité à notre territoire. **Nous attendons de l'État qu'il confirme son engagement sur le Triangle de Gonesse, sur la ligne 17 et sur la gare pour réussir l'avenir de notre territoire**. »

Pénurie de vaccins quelques semaines après le début de la campagne

D'abord réservée à un public ciblé, la campagne de vaccination est entrée dans sa deuxième phase consacrée aux personnes âgées de plus de 75 ans et certains professionnels de santé le 18 janvier dernier. Quelques jours plus tard, face aux soucis logistiques et aux retards de production, la France voit l'approvisionnement des doses qui lui étaient initialement destinées largement réduit. L'Agence régionale de santé a annoncé le 28 janvier la suspension des premières injections en Ile-de-France.

Après les premières livraisons, des retards dans la production du laboratoire américain Pfizer dû à des dysfonctionnements sur son usine belge provoque un allongement des délais d'approvisionnement. Le laboratoire AstraZeneca qui devait débiter ses livraisons au début du mois de février a finalement annoncé n'être en capacité de livrer qu'un quart des doses initialement prévues pour l'Union Européenne suite à des pannes dans ses usines. Le laboratoire a par ailleurs choisi de réserver la production de son usine anglaise pour le Royaume-Uni.

La campagne de vaccination va donc prendre un retard significatif. Dès le 1er février, les personnels soignants comme les personnes âgées ne pourront plus se faire vacciner. Seules les deuxièmes injections seront réalisées dans l'attente d'une reconstitution des stocks. Deux autres régions se trouvent dans une situation similaire, la Bourgogne et les Hauts de France.

Ce revirement de situation inattendu vient contrecarrer les plans du gouvernement, dont le calendrier prévoyait la vaccination de 70 millions de personnes volontaires d'ici à la fin du mois d'août. Impossible désormais.

Cette pénurie généralisée de vaccin sur le territoire, dans un contexte de pandémie, est le résultat de plusieurs années de déclin de la recherche en France victime des baisses successives de financements. Tandis que l'histoire de la vaccination reste associée à celle de la médecine française – le premier vaccin atténué ayant été mis au point par Louis Pasteur au 19^{ème} siècle – les fleurons de la recherche française que sont l'Institut Pasteur et Sanofi ont échoué à développer un sérum contre la Covid-19.

En l'absence de perspective sur la vaccination de masse, le dépistage et l'isolement des cas contacts restent les seuls moyens efficaces pour lutter contre la pandémie. Le Maire a donc invité l'ensemble du personnel des écoles et de la petite enfance à se faire dépister pour garantir l'ouverture des écoles et éviter la formation de clusters. La même vigilance doit s'appliquer pour le corps enseignant et l'ensemble des Gonessiens qui peuvent se rendre à la salle Jacques Brel pour se faire tester.



Jean-Pierre Blazy accompagné de Sandrine De Almeida, adjointe au maire déléguée aux personnes âgées, à la dépendance et au handicap, en visite à l'hôpital de Gonesse lors du 1er jour de la campagne de vaccination prévue pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

GONESSE, VILLE SPORTIVE

les objectifs de la Ville pour les années à venir

Les avantages d'une pratique sportive régulière et à tout âge n'étant plus à démontrer, le sport occupe une place de choix au cœur des politiques publiques de la Ville. Voici les six grands axes qui constitueront la politique sportive municipale au cours du mandat.

LE SPORT À GONESSE EN QUELQUES CHIFFRES

- 18 installations sportives
- 40 clubs
- 4 500 pratiquants inscrits

Enrichir l'offre sportive

Avec ses 40 clubs sportifs, du football à l'escrime en passant par l'aquagym, l'offre sportive s'efforce de répondre aux envies de chaque Gonessien. Cet éventail a par ailleurs valu à la ville de remporter pour la deuxième fois au mois de février dernier le label « Ville active et sportive », qui distingue les communes encourageant l'activité physique et ludique sous toutes ses formes.

Pour maintenir et développer cette offre sportive, le soutien auprès des associations sera renforcé au cours des prochaines années. Les sportifs qui s'exercent seuls ne seront pas délaissés, puisque leurs pratiques seront étudiées de manière à identifier leurs éventuelles attentes. Cet enrichissement de l'offre passera également par une modernisation des équipements sportifs déjà existants, entamée il y a quelques mois (voir page 12)



Encourager la pratique sportive des publics spécifiques

La pratique d'une activité physique et sportive peut être un outil d'inclusion sociale. Bien souvent, le sport est utilisé pour améliorer l'intégration des individus dans la société, développer des liens entre les individus et accroître l'assimilation de valeurs.

Cet accompagnement sera particulièrement destiné au public féminin, aux jeunes non-inscrits dans les clubs, aux personnes en situation de handicap et aux séniors. Il se développera également virtuellement, la pratique de l'e-sport amateur (que ce soit la pratique du sport à distance ou les tournois de jeux vidéo) étant de plus en plus importante ces dernières années.

Soutenir les associations sportives

À Gonesse, le sport vit principalement au-travers de ses associations. Ce partenariat, qui repose sur des engagements réciproques, sera renforcé par un conventionnement systématique de la Ville, permettant de formaliser les aides accordées par la collectivité pour le fonctionnement des associations. Les subventions seront toujours versées pour les soutenir.

Ce soutien financier sera assorti d'un accompagnement pour élaborer un projet sportif efficace, mais aussi pour encourager le bénévolat sportif, soutenir les jeunes licenciés et fidéliser leurs parents.

Perspective du projet de réaménagement du complexe sportif Eugène Cognevaut comprenant de nouvelles tribunes, le terrain d'honneur ainsi qu'une piste et des ateliers d'athlétisme.

Développer les actions Sport/Santé

Le projet sportif municipal entend promouvoir l'activité physique et sportive comme un élément déterminant de santé et de bien-être pour tous, tout au long de la vie. Pour ce faire, le dispositif Prescri'forme (qui accompagne et soutient les personnes souffrant d'affections de longue durée, d'obésité ou d'hypertension artérielle) sera développé, à l'instar des activités aux publics en situation de fragilité, autant physique que mentale. La création d'une Maison Sport Santé est également envisagée. Elle abritera des conseillers et des médecins du sport sous son toit et chaque Gonesseien pourra s'y rendre pour déterminer l'activité physique adaptée à ses préférences et à ses capacités.

Organiser des événements sportifs

Les événements sportifs participent au rayonnement d'une commune et leur organisation sera renforcée dès lors que la situation sanitaire le permettra. Un accompagnement et une aide seront proposés pour favoriser leur tenue et la création d'une grande fête du Sport est envisagée.

Renforcer le lien entre le sport et les études

En plus d'être bénéfique pour le corps et l'esprit, la pratique d'une activité sportive peut aussi améliorer les performances scolaires des étudiants et renforcer le lien entre le sport et les études est envisagé. Il se traduira par la création de sections sportives dans les établissements du second degré ou par la création de stages sportifs incluant un accompagnement éducatif pendant les vacances scolaires.



IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ville dispose de près d'une vingtaine d'équipements sportifs de qualité et adaptés à l'accueil de tous types de public. Ils sont situés aux quatre coins du territoire.

QUARTIER DE LA FAUCONNIÈRE

- 13** COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE
Avenue Léon Blum
Accès réglementé
- 14** COMPLEXE SPORTIF RAOUL VAUX
Square des Sports
Accès réglementé. Un programme de réhabilitation est en cours
- 15** SALLE D'HALTÉROPHILIE ET DE MUSCULATION
Square des Sports
Accès réglementé. Un programme de réhabilitation est en cours
- 16** AIRE DE JEUX DE LA FAUCONNIÈRE
Square des Sports
Accès libre
- 17** PISCINE INTERCOMMUNALE ET FUTUR GYMNASÉ
Square des Sports
Accès réglementé. Un programme de réhabilitation est en cours
- 18** TERRAIN DE SPORT DE LA GARENNE
Square de la Garenne
Accès libre

QUARTIER DES MARRONNIERS

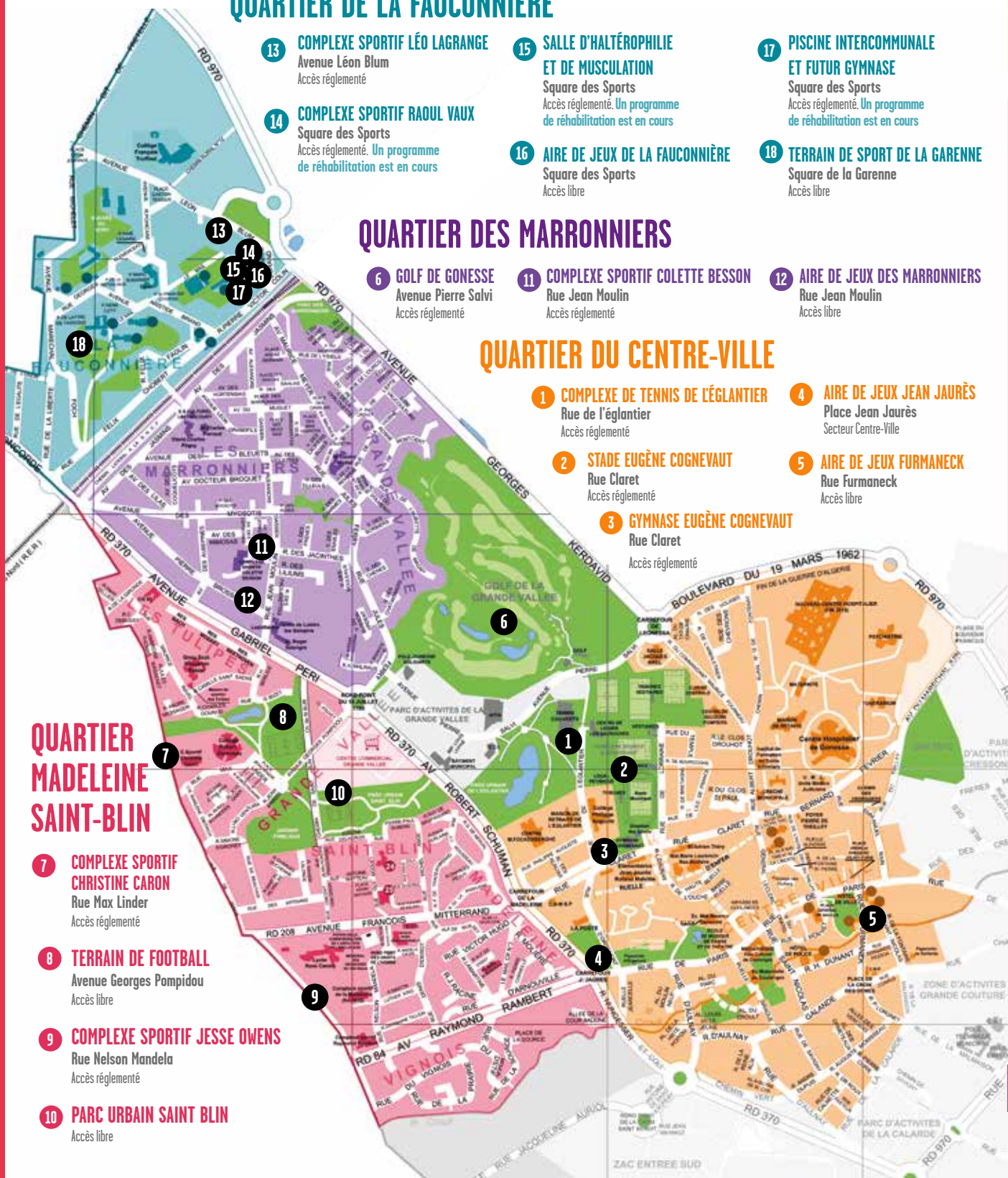
- 6** GOLF DE GENESSE
Avenue Pierre Salvi
Accès réglementé
- 11** COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON
Rue Jean Moulin
Accès réglementé
- 12** AIRE DE JEUX DES MARRONNIERS
Rue Jean Moulin
Accès libre

QUARTIER DU CENTRE-VILLE

- 1** COMPLEXE DE TENNIS DE L'ÉGLANTIER
Rue de l'églantier
Accès réglementé
- 2** STADE EUGÈNE COGNEVAUT
Rue Claret
Accès réglementé
- 3** GYMNASÉ EUGÈNE COGNEVAUT
Rue Claret
Accès réglementé
- 4** AIRE DE JEUX JEAN JAURÈS
Place Jean Jaurès
Secteur Centre-Ville
- 5** AIRE DE JEUX FURMANECK
Rue Furmaneck
Accès libre

QUARTIER MADELEINE SAINT-BLIN

- 7** COMPLEXE SPORTIF CHRISTINE CARON
Rue Max Linder
Accès réglementé
- 8** TERRAIN DE FOOTBALL
Avenue Georges Pompidou
Accès libre
- 9** COMPLEXE SPORTIF JESSE OWENS
Rue Nelson Mandela
Accès réglementé
- 10** PARC URBAIN SAINT BLIN
Accès libre





LES ACTIVITÉS SPORTIVES DES VACANCES DE FÉVRIER

Enfants 4-5 ans

BABY SPORT - EVEIL SPORTIF

du 15 au 19 et du 22 au 26

9h-10h15

Lundi E. Cognevaut,

Mardi J. Owens, **Mercredi** R. Vaux,

Jeudi C. Besson, **Vendredi** C. Caron

APPRENTISSAGE DU VÉLO

du 22 au 26 limité à 12 pers.

15h30-17h

Cour de l'école A.Théry

Centre-ville

Tous publics

SPORTS ADAPTÉS HANDISPORT

15, 16, 18 et 19

14h-15h30 : J. Owens

Jeunesse

ULTIMATE

du 15 au 19

11-15 ans : 14h-16h

Lundi City C. Besson,

Mardi C. Caron,

Mercredi City St-Blin,

Jeudi R. Vaux,

Vendredi E. Cognevaut

SPORTS AU FÉMININ

ZUMBA - FITNESS

15, 17 et 19

14 et + : 15h30-16h45

Lundi City Fauco (La Garenne),

Mercredi City C. Besson,

Vendredi Furmaneck

GOLF

15, 17 et 19

12-17 ans : 10h30-11h45

11-14 ans : 14h-15h15

Golf de Gonesse



INITIATION AU GOLF

Vendredi 19 Limité à 12 pers.

11-13 ans : 10h-12h

Golf de Gonesse

CARDIO BOXING

Mardi 16

14 ans et + : 10h-12h

Préau Ecole A. Camus

FOOT FREESTYLE INDIVIDUEL

du 15 au 19

7-11 ans : 10 h15-11h45

12-14 ans : 14h-15h15

15-17 ans : 15h15-16h45

Lundi E.Cognevaut,

Mardi City St-Blin,

Mercredi City Fauco (La Garenne),

Jeudi City C. Besson,

Vendredi Terrain Doisneau

FOOT FREESTYLE FÉMININ

du 22 au 26

7-11 ans : 14h-15h15

12-17 ans : 15h30-16h45

Lundi Furmaneck,

Mardi City St-Blin,

Mercredi City Fauco (La Garenne),

Jeudi City C. Besson,

Vendredi E.Cognevaut

BASKET FREESTYLE INDIVIDUEL

du 22 au 26

7-11 ans : 10h30-11h45

12-14 ans : 14h-15h15

15-17 ans : 15h15-16h45

Lundi City C. Besson,

Mardi City St-Blin,

Mercredi City Fauco (La Garenne),

Jeudi City J.Jaurès,

Vendredi Furmaneck

SPORT / SANTÉ

du 15 au 19 et du 22 au 26

En raison des mesures sanitaires, toutes les activités ont lieu en plein air.

Adultes-séniors par groupes de 5 pers.

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

9h-10h et 10h30-11h30

Lundi 15 City Fauco (La Garenne)

Mardi 16 City St-Blin

Mercredi 17 City C.Besson

MARCHE NORDIQUE

(La Courneuve) 9h-11h30

Mercredi 17 et vendredi 19

RDV entrée du stade

E. Cognevaut

MARCHE NORDIQUE

Lundi 22

10h-12h : R. Vaux

Mardi 23

10h-12h : C. Besson

REMISE EN FORME

Mercredi 24

10h30-12h : R. Vaux

RENFORCEMENT

MUSCULAIRE

Jeudi 25

10h30-12h : City C.Besson

MARCHE NORDIQUE

Vendredi 26

10h30-12h : RDV entrée du stade E. Cognevaut

INSCRIPTION - Direction des sports : 01 34 45 10 68 sports@mairie-gonesse.fr

Le maintien de ces activités est bien évidemment soumis à l'évolution du contexte sanitaire et aux consignes gouvernementales.

Les travaux en cours et à venir



Pendant plusieurs mois, des poids-lourds transportant des tonnes de terre circuleront entre le stade et le parc de la Patte d'Oie. Ils passeront notamment entre le club de tennis et le centre de loisirs des Gavroches pour accéder à l'avenue Pierre Salvi.

Poursuite des travaux au stade Eugène Cognevaut

À l'issue de la première phase des travaux de réhabilitation, le stade Eugène Cognevaut dispose désormais d'une tribune flambant neuve. Le chantier entre maintenant dans sa deuxième phase qui concerne le terrain d'honneur du stade et les équipements d'athlétisme.

La présence de cavités rendant l'ancien terrain instable, une structure de renforcement (aussi appelée « géogrille ») sera installée sous la surface avant l'installation d'un gazon synthétique de dernière génération. Des ateliers d'athlétisme (piste avec 6 couloirs, aires de sauts et de lancers) seront également aménagés.

Le nouveau visage du complexe sportif Eugène Cognevaut, à l'issue de ces travaux, placera cet équipement sportif municipal à un rang d'envergure régional.

Début du chantier du complexe sportif Raoul Vaux

Dans quelques mois, à la fin de l'été 2021, les ouvriers remplaceront les nageurs à la piscine Raoul Vaux, située dans le quartier de la Fauconnière. En plus d'être réhabilité, le complexe sportif sera doté d'un bassin supplémentaire situé à la place de l'actuel gymnase. Il sera divisé en six couloirs de nage. Un espace bien-être (avec sauna et hammam) verra également le jour, ainsi qu'un jacuzzi.

Le nouveau gymnase du complexe sportif sera construit à proximité de la piscine. Sa construction a été confiée au même cabinet d'architectes pour que les deux équipements, bien que distincts, conservent la même identité. Ce gymnase disposera de plusieurs salles de sport situées au rez-de-chaussée, d'une salle omnisport au premier étage et d'une tribune au second.

Restez connectés avec le service Sports malgré le Covid-19



La Direction des Sports vous propose de maintenir une activité physique en visionnant des séances courtes d'exercice facilement réalisables à la maison. Elles sont publiées sur la chaîne **YouTube** de la Ville de Gonesse et accessibles sur le site de la Ville rubrique Sport/Sport à la maison. 42 tutoriels, aux thématiques diverses et variées, ont été réalisés au cours de l'année 2020.



Florent ROUCAN

Adjoint au maire, délégué aux sports

Quels sont les principaux objectifs du projet sportif municipal ?

Le sport doit être au cœur des politiques publiques que nous menons tant les enjeux qui y sont liés sont nombreux et transversaux. Au-delà de la pratique et du jeu, le sport concerne des champs d'actions multiples : sociaux, éducatifs, de santé et de bien-être, citoyens, mais aussi d'aménagement du territoire. Notre projet sportif aborde l'ensemble de ces questions et s'adresse donc à tous les Gonesseiens.

Nous avons l'intention de développer de nouvelles activités pour toucher tous les publics possibles : je pense au sport féminin, aux séances adaptées aux séniors (en groupe, à domicile ou à distance), au handisport.

Les jeunes auront-ils accès à plus d'activités ?

L'offre sportive à Gonesse est déjà très riche, mais nous allons essayer de prendre en compte encore plus l'attente des jeunes non-inscrits en club. Les pratiques sportives urbaines intéressent notamment les adolescents qui ont tendance à abandonner les pratiques fédérales. Nous essayerons de répondre à leurs demandes en adaptant notre offre d'activités. Nous souhaitons également renforcer le lien entre le sport et les études en incitant à la création de sections sportives dans les établissements scolaires du second degré, en proposant durant les vacances des stages incluant pratique sportive et accompagnement éducatif. Nous allons, par exemple proposer à des lycéens de préparer avec eux les épreuves de sport au baccalauréat.

En attendant, en pleine crise du Covid-19, quelle stratégie adoptez-vous ?

J'ai tout d'abord une pensée forte pour toutes les associations sportives impactées par cette

crise sanitaire et je souhaite leur dire que nous les soutenons. La période actuelle nous oblige à explorer d'autres voies pour inciter à la pratique sportive. Nos éducateurs sportifs diffusent désormais des séances sur Youtube ou Skype, voire Zoom. Mais outre la pratique du sport « en distanciel », nous envisageons de développer un autre pan de la pratique du e-sport : les tournois de jeux vidéo. Une compétition de FIFA devrait être organisée en même temps que l'Euro de football.

Quel rôle occuperont les associations dans le projet sportif ?

Les associations sont les acteurs principaux de notre environnement sportif : elles sont près de 40 sur le territoire et rassemblent plus de 4 500 adhérents. Le projet sportif consacre une place importante pour l'accompagnement et le soutien des associations sportives locales. Je souhaite promouvoir l'élaboration de projets de club, accompagner le bénévole sportif, fidéliser et responsabiliser les parents dans la vie des clubs, mais aussi aider à la formation des arbitres, ou mettre à disposition des associations des locaux adaptés.

En parlant de nos équipements sportifs ?

La Ville de Gonesse est particulièrement bien dotée en équipements sportifs, en qualité et en quantité. Il s'agit d'une caractéristique assez rare, dans les environs. Encore une fois, il s'agit de nourrir cette richesse, c'est pour cela que de nombreux équipements sont récents ou en cours de réhabilitation. A terme, la qualité de nos sites sportifs pourrait nous permettre de décrocher un troisième laurier au label «Ville Active et Sportive» au même rang que des villes comme Aubagne (47 200 habitants) ou Les Sables d'Olonne (44 350 habitants).

Ligne 17 : où en est le chantier ?

En septembre dernier, « Florence », le premier tunnelier du Val-d'Oise, a été baptisé. Depuis, les travaux de la ligne 17 du Grand Paris Express ont grandement avancé malgré le reconfinement.

Quelques semaines après son baptême, « Florence » a entamé au cours du mois de novembre sa descente dans le puits de Flandres, situé à Bonneuil-en-France.

L'engin de 1600 tonnes doit commencer à creuser au cours du premier trimestre 2021 : en tout, il doit former 3,4 kilomètres de tunnel en direction Le Bourget.

« Florence » devrait atteindre le site de la future gare Le Bourget – Aéroport à la fin de l'été/début de l'automne prochain et arriver à l'ouvrage Rolland (situé dans la ville du Bourget) au premier semestre de l'année 2022. Le tunnelier sera par la suite démonté pour être acheminé vers le site de la gare du Triangle de Gonesse, où il sera une nouvelle fois assemblé et descendu dans un puits pour creuser 2,7 kilomètres de tunnel vers son point de départ initial, le puits de Flandres. Sur le site du Triangle de Gonesse, les travaux préliminaires à la construction de la gare débutent



ces jours-ci par des sondages géologiques. Selon les prévisions, les travaux de génie civils devraient démarrer dès cet été.

Un autre chantier au sud de la Ville

En attendant les premières avancées de « Florence », un autre chantier a pris ses quartiers sur le territoire

gonessien, dans le secteur nord des Tulipes où des travaux ont d'ores et déjà commencé sur le site d'un futur ouvrage annexe (puits d'accès des secours et de ventilation) du métro. Ils préparent l'arrivée d'un « Vertical Shaft Sinking Machine » (ou VSM), un tunnelier vertical. Cette machine qui utilise des techniques innovantes permet notamment la pose d'anneaux de béton qui constitueront les murs du puits au fur et à mesure du creusement. Il s'active actuellement au Blanc-Mesnil, sur le site de l'Abbé Niort, et sera rapatrié à Gonesse à la fin de ce chantier.

Ailleurs, sur le tracé du Grand Paris Express, le creusement de la gare Le Bourget – Aéroport se poursuit et les murs souterrains des ouvrages annexes sont terminés au Blanc-Mesnil et à Bonneuil-en-France.

Retrouvez sur le site facebook de la Ville une vidéo étonnante de la préparation du tunnelier.



**“A Gonesse,
je me fais
dépister”**

**SANS FRAIS
SANS ORDONNANCE
SANS RENDEZ-VOUS**
du lundi au samedi
Salle JACQUES BREL



DE 9H À 16H : TESTS PCR

DE 14H À 16H : TESTS ANTIGÉNIQUES

**Résultats : PCR : 48 h max.
(avec détection des variants)
Antigénique : 30 mn max.**

***A défaut de vaccins,
le dépistage reste le meilleur moyen de stopper l'épidémie***

Rythmes scolaires : ouverture du débat avec les parents d'élèves

Plusieurs années après l'instauration de la semaine de quatre jours et demi dans les écoles, la Ville a souhaité rouvrir le débat sur le sujet avec les parents d'élèves. Ces derniers ont ainsi été appelés à donner leur avis tandis que la rentrée prochaine est déjà en préparation.

Au début de l'année 2013, Vincent Peillon, alors ministre de l'Éducation nationale, signait la réforme de l'école qui impliquait le retour de la semaine de quatre jours et demi dans les établissements français.

Quelques années plus tard, plusieurs communes sont revenues sur cette décision mais la Ville de Gonesse a de son côté choisi de rester conforme à la loi : en plus de permettre l'organisation de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) une fois par semaine dans chaque école, cette organisation (répartie sur cinq matinées et quatre après-midis) avait été privilégiée pour favoriser l'apprentissage des enfants, dont les études montrent qu'ils sont plus attentifs le matin.

Après huit années scolaires suivant cet emploi du temps, la municipalité a décidé de recueillir les avis des parents d'élèves sur cette organisation dans le but de nourrir la réflexion du débat qui se traduira par des rencontres adaptées au contexte sanitaire actuel.

DÉBAT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

questionnaire à retourner avant le 1^{er} février

INFOS : 01 34 45 10 50

WWW.VILLE-GONESSE.FR



Au programme : questionnaire, échanges et réunions

Dans un premier temps, dès la fin du mois de janvier, les parents d'élèves ont été invités à répondre à un questionnaire concernant l'organisation des TAP et l'articulation de la semaine scolaire. Celui-ci a été envoyé à l'ensemble des parents d'élèves par courrier et par courriel, et pouvait également être rempli en ligne. L'Éducation nationale attendant une proposition d'organisation pour le mois de mars 2021, les réponses étaient donc attendues jusqu'au 1^{er} février.

Pendant que ces témoignages étaient recueillis, les élus se sont régulièrement rendus aux abords des écoles aux heures de sortie pour échanger de vive voix avec les parents, toujours dans le strict respect des gestes barrières. La troisième et dernière étape de cette concertation prendra la forme de « rencontres-débats » organisées en petit comité au sein des centres socioculturels de la Ville. Le programme de ces réunions sera diffusé ultérieurement aux parents d'élèves.



Malika CAUMONT
adjointe au maire déléguée à
l'Éducation et à la réussite scolaire

“ Bien éduquer, les enfants, c'est préparer l'avenir et leur donner les moyens de trouver pleinement leur place dans la société. C'est tenir compte du fait que les premières années sont décisives et que l'école doit permettre de donner à tous les enfants les mêmes chances de réussite.

Pour adapter au mieux le rythme scolaire et proposer des temps d'activités adaptés à vos enfants, nous avons décidé d'ouvrir un débat avec les parents d'élèves afin d'organiser dès à présent l'année 2021/2022. ”

Lancement d'une campagne de dépistage parmi le personnel communal et les enseignants travaillant dans les écoles

L'apparition du variant anglais menace l'ouverture des écoles. En effet, cette nouvelle forme de virus semble plus contagieuse que la précédente. Son taux de transmission serait ainsi entre 50 % et 70 % plus élevé et contamine davantage les enfants les rendant contagieux mais souvent asymptomatiques.

Le gouvernement semble, pour le moment, résolu à maintenir les écoles ouvertes afin que les enfants ne prennent pas de retard dans l'apprentissage des programmes. Pour autant, les écoles ne doivent pas devenir des foyers épidémiques.

J'ai donc demandé à l'ensemble des agents communaux exerçant dans les écoles de la Ville de se faire régulièrement dépister par mesure préventive. J'ai également ouvert ce dispositif de dépistage aux enseignants en leur accordant des accès prioritaires au centre de dépistage de la salle J. Brel.

Seuls les tests préventifs réguliers nous permettrons de maintenir les établissements scolaires ouverts et ainsi d'assurer la réussite scolaire des petits Gonessiens

Stationnement : à chaque zone sa règle

Dépose-minute, zone bleue ou blanche, mieux vaut être attentif aux secteurs où vous laissez votre véhicule pour éviter toute surprise. Voici les règles à connaître.

Les zones bleues

La commune compte 11 zones bleues, situées généralement à proximité des commerces. Le stationnement y est gratuit entre 9h et 19h mais la durée est limitée à 1h30 et un disque de stationnement est requis.

Ces zones sont principalement destinées à favoriser la rotation des véhicules dans les secteurs commerçants et permettent d'éviter le stationnement de longue durée (ou voiture-ventouse sur ces parkings).

L'absence de disque de stationnement ou le dépassement horaire est passible d'une amende de 35 euros. Pour éviter tout risque, des disques conformes aux normes européennes sont distribués gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de ville.



Les zones blanches

En 2017, deux zones blanches ont été créées autour de la gare RER de Villiers-de-Bel – Gonesse – Arnouville (dans les quartiers des Tulipes et de la Fauconnière). Le stationnement y est libre pour les riverains qui disposent d'une carte « Zone blanche » leur permettant d'y garer leur véhicule.

Les automobilistes de passage doivent quant à eux utiliser leur disque de stationnement s'ils souhaitent y laisser leur véhicule pour quelques heures. De cette manière, les voyageurs qui empruntent le RER D ne peuvent y stationner leur véhicule pendant plusieurs heures et le récupérer à leur retour.

Tout automobiliste occupant une place de zone blanche à tort risque une amende de 35 euros.

Le dépose-minute

Entre l'arrêt et le stationnement, un véhicule ne dispose que de dix minutes pour libérer une zone « dépose-minute ». Elles sont habituellement proches des écoles ou des gares et ont pour objectif de favoriser la circulation des automobilistes entre 8h et 18h.

Stationner sur un dépose-minute peut entraîner une amende de 35 euros.



Mise en place de la vidéo-verbalisation rue Claret pour éviter tout abus

La rue Claret, bordée d'écoles, est une artère particulièrement passante de la commune. Malgré les nombreuses places de parking disponibles, nombreux sont les automobilistes qui ne prennent pas le temps de se garer correctement pour déposer leur(s) enfant(s) à l'école. **Ces incivilités, en plus de gêner la circulation, provoquent un manque de visibilité susceptible de mettre les écoliers en danger. Cette situation n'est plus acceptable. Dès la mise en place de la vidéo-verbalisation, tout véhicule mal stationné dans cette rue sera automatiquement verbalisé.**

Pour limiter ces abus, une zone « dépose-minute » a été créée au niveau de la rue d'Orgemont afin de fluidifier le passage des véhicules. Des nombreuses caméras seront également mises en service pour verbaliser les automobilistes gênants.

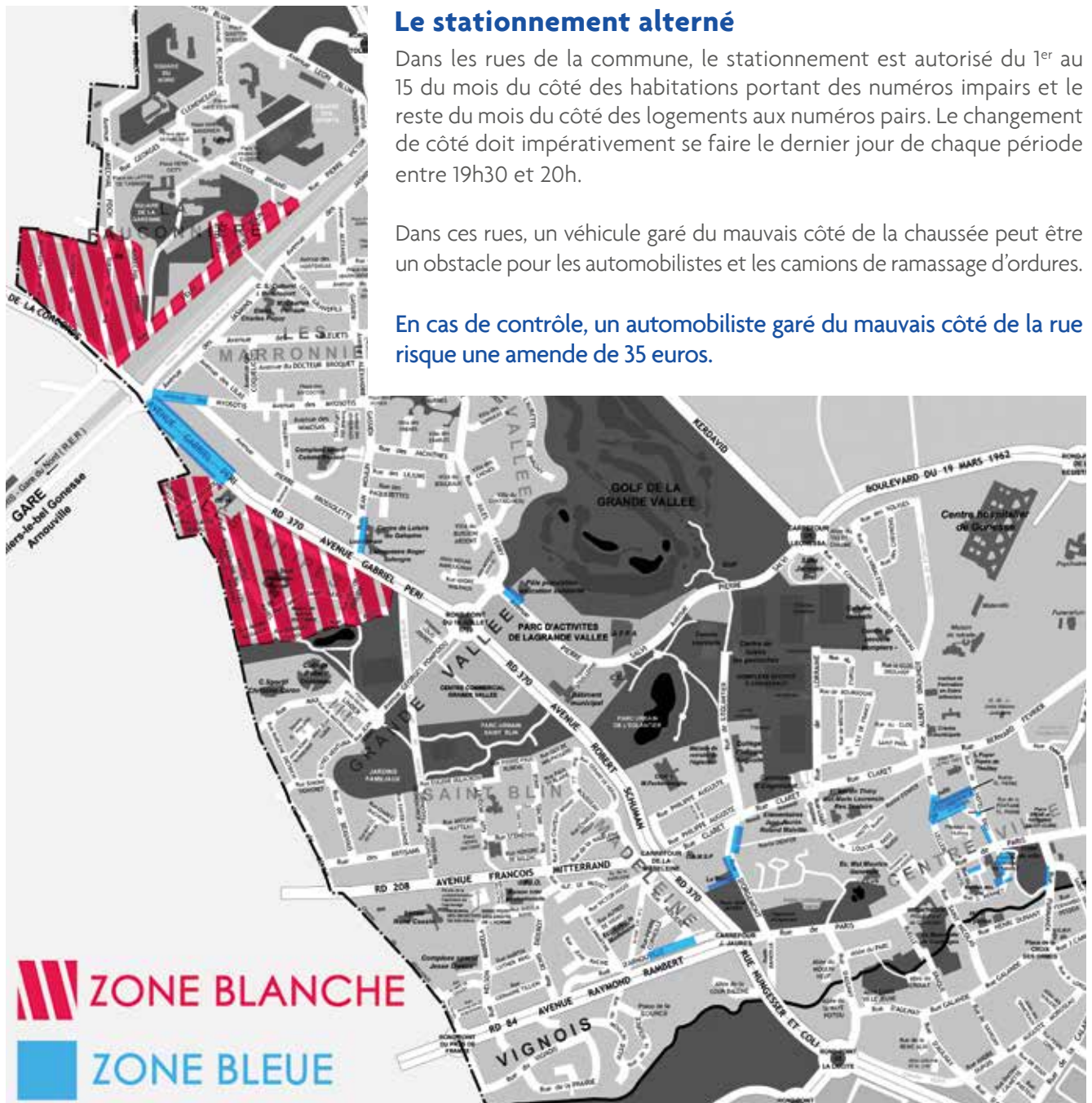


Le stationnement alterné

Dans les rues de la commune, le stationnement est autorisé du 1^{er} au 15 du mois du côté des habitations portant des numéros impairs et le reste du mois du côté des logements aux numéros pairs. Le changement de côté doit impérativement se faire le dernier jour de chaque période entre 19h30 et 20h.

Dans ces rues, un véhicule garé du mauvais côté de la chaussée peut être un obstacle pour les automobilistes et les camions de ramassage d'ordures.

En cas de contrôle, un automobiliste garé du mauvais côté de la rue risque une amende de 35 euros.



infos pratiques

NAISSANCES

26 oct : ANDRAUD Aaron
 26 nov : COPACIANU Artiom
 29 nov : KONE Nateh
 29 nov : IJAZ Ahsan
 1 déc : BOUDIAF Yacine
 6 déc : FERNANDES Farah
 7 déc : DENGUEMO Kiara
 7 déc : DOSSO Fatoumata
 11 déc : SABAK Samuel
 11 déc : SOUARE Khalifa
 17 déc : MBABALOLA Rizkiath
 17 déc : RADJI Mohamed

18 déc : KHAN Zayn
 21 déc : ATHYS Maëlyah
 21 déc : LAHOUD Sara
 22 déc : KECHIT Naya

MARIAGE

24 oct : SUEDOIS William et NEJJARI Lina

DÉCÈS

17 nov : KODJAKAFAYAN Albert
 22 nov : TROUVÉ Jean-Claude
 23 nov : MARGNAN née SILDIE Godefroy
 25 nov : DÉCOLON née BOUSSARD Colette
 30 nov : PEREIRA FELICIANO née RODRIGUES VIEIRA Maria

1 déc : BENER née BENER Immihan
 1 déc : TRIKI née BELHIBA Emna
 2 déc : ROUSSEL Marc
 3 déc : RÉAN née BARBONAGLIA Andrée
 7 déc : JOFFIN-PARMENTIER Jacques
 7 déc : THÉTIS Narfez
 8 déc : MARQUINE née PIQUE Lucienne
 10 déc : BOULAY née VELAT Gisèle
 15 déc : SCHMITGEN née HIET Micheline
 15 déc : SAINTINI Jeanne
 18 déc : SANTHANAGOPAL née ELAIAH Baby
 24 déc : FIEVET née LE BIZIEC Paulette
 26 déc : BERRY Jocelyne

CINÉMA

Festival Image par Image



En attendant la réouverture du cinéma Jacques Prévert, le festival du cinéma d'animation Image par Image aura bien lieu, en ligne ! Retrouvez très bientôt sur le blog, la page Facebook du cinéma Jacques Prévert ainsi que sur le site de la ville, le programme riche et entièrement gratuit de cette nouvelle édition du festival. Au menu : de très beaux films d'animations pour petits et grands, des rencontres avec des réalisateurs, un concours de dessins et des ateliers, le tout à partager en famille à la maison. Connectez-vous du 3 février au 7 mars 2021 !

cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr / 01 77 80 92 93

ARNAQUE

Alerte au démarchage téléphonique illégal

Il n'est pas rare que des Gonessiens signalent à la mairie les mystérieux coups de fil qu'ils reçoivent de la part d'entreprises, qui les démarchent en assurant qu'ils sont mandatés par la Ville.

La mairie tient à rappeler aux habitants qu'elle n'accrédite aucune entreprise et qu'ils n'ont, par conséquent, pas l'autorisation de démarcher les Gonessiens en son nom. Nous vous invitons donc à faire preuve de vigilance et les services de la Ville restent à votre disposition pour toute précision.

Renseignements au 01 34 45 11 11



CADRE DE VIE

Concours jardins et balcons fleuris

L'embellissement des communes repose aussi sur les talents de jardiniers des habitants. Chaque année, le concours « Jardins et balcons fleuris » récompense ainsi ceux qui présentent les extérieurs les plus foisonnants.

Les inscriptions pour l'édition 2021 sont d'ores et déjà ouvertes. Les jardiniers amateurs qui souhaitent y participer peuvent remplir le coupon ci-dessous et le retourner avant le 31 mars.

Renseignements au 01 34 45 19 52

Concours « Jardins et balcons fleuris » - BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :/...../...../...../.....

Catégorie : Jardin fleuri visible de la rue Balcon visible de la rue*
 *merci de préciser impérativement l'étage et situer précisément la localisation de votre balcon.

Période d'inscription : 31 mars 2020 - Réponse à adresser uniquement par courrier à : Mairie de Gonesse
 Direction de l'Aménagement Urbain - Service Espaces Verts / 66 rue de Paris BP 100 60 / 95503 Gonesse Cedex





MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 1 FÉVRIER

Friand au fromage
 Colin mariné provençale
 Cordon bleu
 Mélange légumes et haricot plats saveur du jardin
 Yaourt aromatisé vanille **BIO**
 Poire allongée **BIO**

MARDI 2 FÉVRIER

Salade de Haricots verts **BIO**
 Vinaigrette m à la ciboulette
 Boeuf sauté à la provençale
 Filet de hoki sauce nantua
 Coquillettes **BIO**
 Carré frais (Individuel) **BIO**
 Baguette tradition
 Kiwi

MERCREDI 3 FÉVRIER

Carottes râpées et dés d'emmental
 Couscous poulet merguez, accompagné de semoule **BIO**
 Couscous au colin, accompagné de sa semoule **BIO**
 Milk Shake pomme banane et cigarette russe

JEUDI 4 FÉVRIER

Salade Bénélux
 Vinaigrette au persil
 Pavé de poisson mariné au citron
 Burger de veau à l'échalote
 Gratin de Crécy **BIO**
 Crêpe moelleuse sucrée sauce chocolat et chantilly

le jour du Végé

VENDREDI 5 FÉVRIER

Céleri et sauce échalote
 Riz basmati méli mélo du potager **BIO**
 Riz basmati au chili végétarien **BIO**
 Emmental **BIO**
 Flan à la vanille (Individuel)

LUNDI 8 FÉVRIER

Salade de mâche et betteraves
 Vinaigrette à l'échalote
 Colin sauce méridionale
 Boulettes d'agneau aux olives
 Riz créole **BIO**
 Yaourt nature et sucre **BIO**
 Crème dessert au chocolat (Individuel)

MARDI 9 FÉVRIER

Salade coleslaw
 Spirales bolognaise **BIO**
 Emmental râpé
 Fusilli au saumon **BIO**
 Camember
 Compote pomme-banane individuelle
 Compote de poires

MERCREDI 10 FÉVRIER

Blanquette de veau
 Pavé de poisson mariné au thym
 Rôstis de légumes
 Yaourt de la ferme de Viltain
 Poire allongée **BIO**
 Orange

le jour du Végé

JEUDI 11 FÉVRIER

Salade de pommes de terre **BIO** à l'échalote
 Flan chèvre épinards
 Salade verte Vinaigrette à l'échalote
 Edam
 Pommes bicolore **BIO**
 Pommes Golden **BIO**

VENDREDI 12 FÉVRIER

Céleri rémoulade
 Poisson frais selon arrivage
 Chou-fleur aux saveurs provençales
 Fromage ail et fines herbes (Individuel)
 Gâteau ananas caramélisé

LUNDI 15 FÉVRIER

Carottes râpées **BIO** et chèvre
 Poulet rôti au jus
 Filet de limande sauce citron
 Spirales **BIO**
 Emmental râpé
 Liégeois à la vanille (Individuel)

MARDI 16 FÉVRIER

Salade anglaise au cheddar
 Vinaigrette à l'échalote
 Aiguillette de colin panée
 Purée Brocolis et pdt
 Yaourt les 2 vaches vanille **BIO**

le jour du Végé

MERCREDI 17 FÉVRIER

Roulé au fromage
 Tortilla à la tomate et aux poivrons
 Salsa aux pêches et sablé de Retz

JEUDI 18 FÉVRIER

Jambon de Paris
 Colin sauce brésilienne
 Pomme vapeur
 Pont l'Evêque
 Baguette de campagne
 Banane **BIO**
 Sauce chocolat et crème anglaise

VENDREDI 19 FÉVRIER

Salade Iceberg et emmental
 Vinaigrette au basilic
 Gigot d'agneau au jus
 Pavé de merlu sauce ciboulette
 Haricots verts et flageolets
 Donut au sucre

LUNDI 22 FÉVRIER

Salade de mâche et mimolette
 Vinaigrette à la ciboulette
 Pavé de colin napolitain
 Axoa de boeuf
 Riz créole **BIO**
 Fromage blanc fraise et copeaux de chocolat

MARDI 23 FÉVRIER

Escalope de porc BBC sauce cretoise
 Pavé de Hoky sauce estragon
 Dés de courgettes à la provençale et semoule
 Yaourt aromatisé vanille **BIO**
 Orange

MERCREDI 24 FÉVRIER

Salade du chef (dés de Jambon de dinde, dés d'Emmental, tomates, olives noires, Salade composée)
 Rôti de boeuf au jus
 Colin à l'ail et aux fines herbes
 Fusillis Quinoa **BIO**
 Crèmeux aux myrtilles et cigarette russe

JEUDI 25 FÉVRIER

Potage
 Dubarry **BIO** Croutons emmental rapé
 Façon tartiflette à la dinde
 Gratin campagnard
 Pommes bicolore

le jour du Végé

VENDREDI 26 FÉVRIER

Carottes râpées **BIO**
 Pané de blé fromage épinards
 Epinards béchamel **BIO**
 Moelleux pommes cannelle **BIO**

Pour Gonesse, vivre l'avenir

Grands projets : un début d'année prometteur.
1- Le Plan local d'Urbanisme (PLU) de 2017 validé par la Cour d'Appel de Versailles :

En septembre 2017 la Ville s'est doté d'un nouveau plan local d'urbanisme qui permet l'aménagement du Triangle de Gonesse sur 280 hectares. Des associations d'écologistes et la société propriétaire du centre commercial Aéroville avaient attaqué cette décision. En première instance en mars 2019, le Tribunal administratif de Cergy avait annulé notre PLU. La commune avait fait appel et la Cour d'Appel de Versailles nous a donné raison le 17 décembre dernier en écartant tous les motifs invoqués par les parties adverses. La Cour a reconnu que le PLU de la Ville et l'urbanisation de 12% de son territoire ne rompaient pas l'équilibre entre les impératifs du développement urbain et l'utilisation économe des espaces naturels et agricoles.

2- Les travaux du métro reprennent : La Cour d'Appel de Versailles a également dans une autre décision du 19 novembre annulé l'arrêt du Tribunal Administratif de Montreuil qui suspendait les travaux du métro de la ligne 17. Ainsi les deux décisions combinées permettent à la Société du Grand Paris (SGP) de reprendre les travaux du métro en direction de Gonesse et de création de la Gare du Triangle de Gonesse dont les travaux proprement dits, commenceront cet été. En complément le Conseil municipal s'est prononcé lors de sa séance du 25 janvier sur la cession de volumes souterrains, appelés tréfonds, à la SGP pour permettre la réalisation de la ligne 17.

Ces deux décisions de justice rendent possible la poursuite du projet du Triangle, pour lequel, la zone d'aménagement concerté dépendant de l'Etat, nous attendons désormais les décisions du Gouvernement. La presse a fait écho de la position qui serait celle recommandée par le Préfet du Val d'Oise pour urbaniser un secteur de 110 hectares, déjà maîtrisé foncièrement, autour de la Gare du métro. C'est un nouveau signe positif ! Notre secteur de l'Est du Val d'Oise a besoin d'emplois, et d'activités diversifiées qui ne soient pas toutes liées à l'aéroportuaire. Nous attendons désormais une position claire du Gouvernement qui conforte notre ambition pour les habitants de Gonesse et de l'Est du Val d'Oise.

Rythmes scolaires : débat sur l'organisation de la semaine scolaire.

Depuis longtemps l'équipe municipale a pour objectif prioritaire la réussite et l'épanouissement des enfants. Fidèles à nos engagements, nous avons mis en place depuis la rentrée, le soutien scolaire gratuit, dont bénéficient 168 enfants, puis la baisse de la tarification de la restauration scolaire au 1er janvier et nous avons lancé le mois dernier un troisième temps, celui du débat sur l'organisation de la semaine scolaire. Un questionnaire a déjà été distribué aux parents d'élèves, enfin des réunions et des échanges sont prévus courant février afin de prendre des décisions en mars pour la rentrée scolaire de septembre 2021.

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

Bientôt huit mois que la nouvelle équipe du maire est en place et la réalisation du programme de campagne est bien commencée. Huit mois que l'opposition est absente des commissions décisionnaires, des conseils municipaux. Quel respect pour ses électeurs !

Engagement pris de faire pression sur la Poste afin que le bureau de la Fauconnière fermé depuis novembre rouvre. Un bureau de poste rénové avec de l'argent public doit répondre aux besoins d'un quartier de près de 6000 habitants ! Un premier rassemblement en décembre a mobilisé les habitants, les salariés de la Poste auprès de l'équipe municipale pour exiger sa réouverture et la réparation du seul distributeur de billets dans le quartier. La délégation régionale s'engage sur une réouverture le 11 janvier.

Ce 11 janvier nous étions donc présents devant le bureau de Poste pour assister à l'ouverture en présence du délégué régional. Même s'il nous a assuré qu'il n'y a aucune menace de fermeture sur ce bureau de Poste, nous lui avons signifié que nous resterons très vigilants, comme nous avons su l'être il y a quelques années. Nous avons également demandé que les services des recommandés et des colis puissent également être assurés dans ce bureau afin d'éviter aux habitants de se rendre au bureau de Poste principal (perte de temps, frais de transports, et file d'attente). Là, c'est une bataille encore à mener. En fait, ce qui intéresse la Poste ce sont les opérations bancaires bien plus rentables que les simples opérations postales ! Ce n'est pas pour rien que l'on parle maintenant de Banque Postale et non plus de Poste.

En janvier, les parents d'élèves ont pu se rendre compte de l'économie apportée par la nouvelle tarification de la cantine scolaire. Un petit coup de pouce à leur pouvoir d'achat non négligeable dans cette période de crise sanitaire et sociale. Certains ont pu trouver que la mise en place fut longue, mais toutes les conséquences financières sur le budget de la Ville ont dû être bien calculées afin de rester dans ce qui était possible de faire, en tenant compte des dépenses supplémentaires assurées depuis le début de la crise sanitaire....

Enfin, la réflexion sur la semaine scolaire est maintenant lancée. Il est tout de même regrettable qu'après 8 années d'application de cette répartition des cours sur 5 matinées et 4 après-midis et l'offre d'activités périscolaires éducatives à tous les élèves, aucun bilan n'ait été tiré par l'Éducation nationale et notamment par l'Inspection de notre territoire. Les enfants entrés à l'école en 2013 y ont fait toute leur scolarité du premier degré. Il serait intéressant de savoir si le niveau de ces élèves mesuré par les « évaluations à l'entrée en 6ème » s'est amélioré par rapport à la génération précédente. Cette réflexion à laquelle sont invités à participer tous les parents, est menée en plaçant toujours l'enfant au cœur du dispositif, prenant en compte ses besoins biologiques et intellectuels.

Françoise Hennebelle

Agir pour Gonesse

Nos relations sociales ont été mises à mal en 2020. Chanter, danser, accompagner nos enfants lors des compétitions sportives, pouvoir s'arrêter dans les rues pour échanger, rire, se retrouver autour d'un repas avec les aînés... ce sont tous ces moments qui nous manquent. Comme vous, nous élu(es) et les services de la Mairie avons dû nous adapter. Cela fait 1 an que le virus de la Covid est entré dans nos vies, mais l'heure est à l'espoir ! Respectons le port du masque et le couvre-feu, le vaccin arrive et avec lui nous gagnerons tous ensemble.

Restauration scolaire – Gourdon Gilles (Conseiller Municipal délégué)

Depuis lundi 4 janvier, le prix des repas servis en restauration scolaire a été revu à la baisse comme promis grâce à la nouvelle tarification. La plupart des familles devraient bénéficier d'un tarif compris entre 1,50 et 3,50 €. Attention pour la nouvelle année scolaire du 1er septembre 2021 et selon l'article 10 du règlement intérieur, chaque parent devra inscrire son enfant avant le 31 juillet 2021, à défaut d'inscription le tarif le plus haut sera appliqué soit 6 €.

Comme indiqué lors du CM du 14 décembre, la baisse des tarifs des repas n'impliquera pas une diminution de la qualité des repas « Nous serons très vigilants »

Quartier la Fauconnière – Vie lycéenne et étudiante – Ramata Diop (Adjointe au Maire)

Paniers solidaires
Afin de réchauffer les cœurs, par un élan de solidarité, des paniers « type » ont été confectionnés avec l'aide de la Mairie de Gonesse, l'Association AMG, La Croix rouge et Casino shop. La distribution a été réalisée les 22/23 et 29 décembre sur les 3 centres socioculturels de la Ville ainsi qu'à la salle Pierre de Theillay. Sur ces 3 jours, 742 paniers ont été distribués. Je tiens à remercier les services civiques et tous les bénévoles qui se sont investis dans la confection des paniers, et bien évidemment un grand remerciement aux généreux donateurs pour leur temps et disponibilité. Le mot Fraternité n'est pas juste un slogan, nous le vivons, nous le créons tous ensemble.

Handicap – Personnes âgées – Dépendance – Sandrine De Almeida (Adjointe au Maire)

Colis de Noël :
Afin de protéger nos aînés et éviter la propagation du virus, cette année avec le CCAS, nous avons décidé d'apporter les « colis de Noël » à leur domicile. Grâce à la mobilisation des agents de la Ville et des élus 1400 colis ont pu être livrés. Cet initiative a permis également d'échanger avec nos seniors les plus isolés. L'année 2020 a été particulièrement difficile pour bon nombre d'entre vous, nous en sommes conscients. Le CCAS reste toujours à votre écoute et à votre disposition. Nous travaillons sur la programmation d'activités, de repas etc... que nous ne manquerons pas de mettre en place dès que les restrictions sanitaires seront levées. Il y a un proverbe qui dit « Les personnes âgées sont des bibliothèques vivantes, il est important de les côtoyer pour se cultiver et profiter de leur expérience vécue ».

Claude Tibi

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse

Chères Gonessiennes, chers Gonessiens, Nos vies sont perturbées depuis maintenant des mois par la crise sanitaire du Covid-19. Faites attention à vous car il y a encore des morts et des hospitalisés et il y en aura encore. La vaccination démarre lentement. Notre hôpital a été choisi pour être centre de vaccination mais la prise de rendez-vous est difficile et tout dépend de la disponibilité des doses. La situation sera compliquée encore plusieurs mois. Patience et prudence. Et courage aussi à tous car plusieurs d'entre nous connaissons des situations économiques difficiles. Perte d'emploi, baisse d'activité pour les travailleurs indépendants. Certains sont confrontés à une précarité imprévue. Soyons donc plus solidaires et plus attentifs les uns aux autres. C'est le vœu que nous formons en ce début d'année.

Retour sur le dernier Gonesisien : dans un article, on nous annonce triomphalement que le plan local d'urbanisme (PLU) est validé par la justice, permettant l'aménagement du triangle de Gonesse. En soi, la décision de la Cour administrative va dans le bon sens, en permettant d'envisager l'avenir plus sereinement. Mais il n'y a pas de quoi pavoiser. Si le travail avait été mieux fait par la ville, le PLU aurait été plus solide et pas annulé en première instance par le tribunal administratif de Cergy. Par ailleurs, il faut encore attendre l'étape du Conseil d'État pour avoir un jugement définitif dans cette affaire. Enfin, le triangle de Gonesse est encore plein d'incertitudes. Depuis l'annulation d'Europacity, rien de très consistant n'émerge. Un article du Journal Les Echos du 30 décembre 2020 présente plusieurs pistes : accueillir les archives de la BNF, un conservatoire de la presse, un Rungis II. Tous ces projets doivent être soumis aux habitants car à la fin c'est à nous de décider.

En ce début d'année, un sujet nous préoccupe fortement : les coupures de réseau de fibre optique que l'on subit pour plusieurs jours, voire des semaines. Les opérateurs recourent trop souvent à des techniciens non qualifiés qui interviennent dans les points de mutualisation (les fameuses armoires) sans respecter la réglementation. Cette situation ne peut plus durer. Notre équipe avait écrit au syndicat Val d'Oise numérique pour demander un audit sur les installations de fibre et leur utilisation sur Gonesse. Le groupe d'opposition au Conseil départemental du Val d'Oise, à l'issue d'un échange avec les rares associations de consommateurs qui bougent vraiment sur le 95, a officiellement tiré la sonnette d'alarme et réclamé des mesures d'urgence, en lien avec l'ARCEP et les opérateurs, lors de la séance du Conseil départemental du 15 janvier dernier. On ne peut pas déployer une belle infrastructure et laisser son exploitation totalement défectueuse. Nous espérons que ce « coup de gueule » permettra d'avancer.

Soucieux de l'amélioration de notre vie quotidienne, nous restons déterminés à défendre Gonesse et les Gonessiens.
Contact : pourgonesse@gmail.com – 06.80.71.81.05

Cédric Sabouret

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les comptes-rendus des précédents Conseils municipaux sur le site de la ville ville-gonesse.fr

Imprimé à 11 000 exemplaires
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean-Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Pierre Cliquet. **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Pierre Cliquet, Nawsheen Rumjaun **Maquette :** Marjorie Bastide, Lralia Sall **Photos :** Ville de Gonesse, **Cartographies :** Bureau d'études techniques **Photogravure et imprimerie :** RPG. **Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex. **Tél. :** 01 34 45 11 22 (service communication). **ISSN :** 1257 0621. Si vous ne recevez pas le Gonesisien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

EN LIGNE

www.ville-gonesse.fr

@villedeGonesse

@villedegonesse

Ville de Gonesse

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :

01 34 45 11 11

Direction de l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 52

Police municipale :

01 30 11 89 89

HORAIRES

Pendant la durée du couvre-feu, les horaires de l'Hôtel de ville s'adaptent :

66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-18h

Mercredi et jeudi 9h-12h30 et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-18h.

Pôle population

Éducation et Solidarité

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30

Samedi 9h-12h

Cimetière

rue du Thilly

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi, dimanche et les jours fériés

Déchèterie :

17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h – 18h30

Dimanche 9h-13h

Prochaine date de ramassage des déchets verts
lundi 8 février

À GOnesse Consommer Local, c'est idéal !



N'oublions pas le port du masque
et les gestes barrières pour nous
protéger les uns les autres

**Ensemble,
soutenons nos
commerçants**



WWW.VILLE-GONESSE.FR